



ouvre de nouveaux horizons

Budget primitif 2018

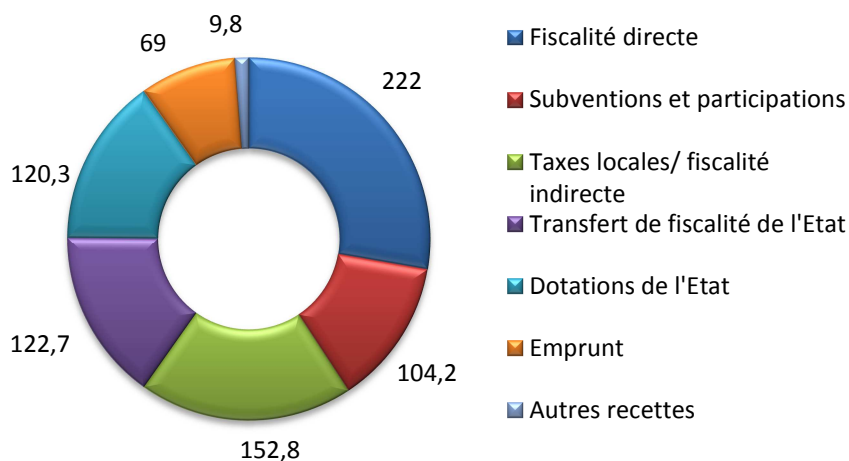
Présentation synthétique

1. Les recettes

Le montant des recettes réelles du Département s'élève à 858,2 M€. La taxe foncière sur les propriétés bâties constitue l'une des principales recettes du Département (166,2 M€). Son taux demeure fixé à 21,50 % (stable depuis 2013). Les droits de mutation, qui s'appliquent sur les ventes immobilières, sont prévues à hauteur de 135,8 M€.

Recettes réelles départementales	Montant en M€
Fiscalité directe	222
Taxes locales/ fiscalité indirecte	152,8
Dotations de l'Etat	120,3
Transfert de fiscalité de l'Etat	122,7
Subventions et participations	104,2
Emprunt	69
Gestion active de la trésorerie	57,4
Remboursement de créances et prêts	0,5
Produit des services et du domaine	3,4
Produit des cessions	1,7
Autres recettes	4,2
Total	858,2

Recettes réelles du Département au budget primitif 2018 en M€ (hors trésorerie)



2. Les dépenses

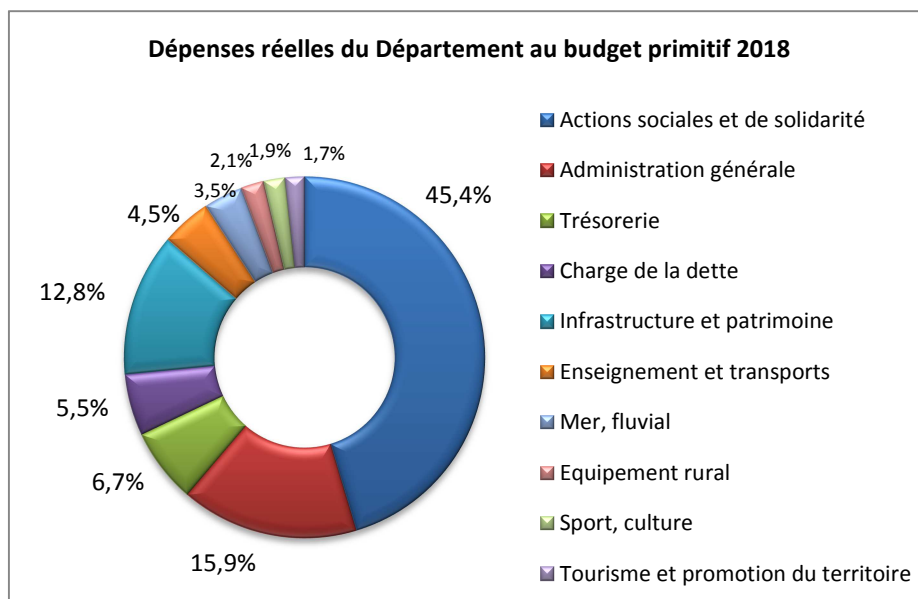
En 2018, le montant des dépenses réelles s'élève à 858,2 M€. 45,4 % de ce budget est consacré aux actions sociales et de solidarité : 103,7 M€ sont prévus pour l'aide à l'insertion et le revenu de Solidarité active (rSa), 101,5 M€ pour l'action sociale en faveur des personnes handicapées, 99,4 M€ pour l'action sociale en faveur des personnes âgées, 68,9 M€ pour l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille.

Notre effort porte également sur les infrastructures, l'amélioration ou l'entretien du patrimoine départemental : ainsi, en investissement, 40,4 M€ seront consacrés à l'amélioration de notre infrastructure routière, 13,3 M€ aux collèges, 10,8 M€ aux bâtiments départementaux, 2,3 M€ aux centres de secours. En outre, nous soutenons le Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 30,4 M€ en fonctionnement.

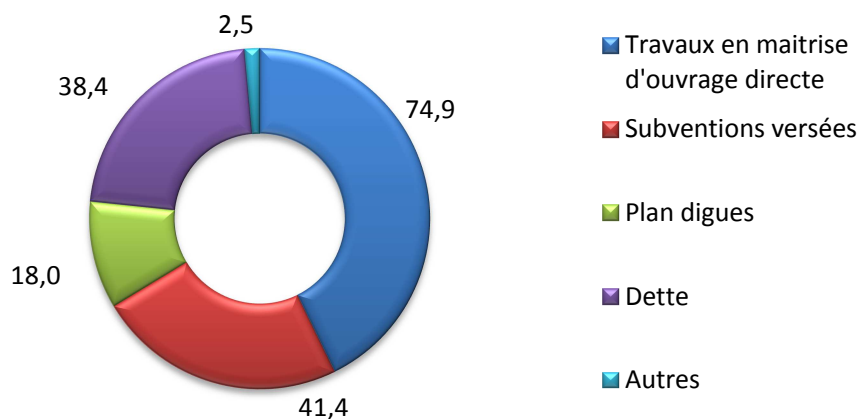
Au total, près de 38,4 M€ sont consacrés à l'éducation, dont 23,4 M€ en faveur des collégiens.

Nous consacrons 10,1 M€ à notre façade maritime et à notre réseau fluvial. De plus, nous renouvelons notre investissement pour le plan digues à hauteur de 20 M€ afin de prévenir les submersions marines.

Nos frais d'administration générale sont contenus à 133,8 M€.



Dépenses réelles d'investissement au budget primitif 2018 en M€ (hors trésorerie)



3. La dette

Le capital emprunté par le Département et restant dû au 1^{er} janvier 2018 s'élève à 396,459 M€, en baisse de plus de 19 M€ par rapport à 2016. Il représente une dette par habitant de 604 €.

Le ratio de solvabilité (estimation de la capacité à rembourser la dette) est de 4,05 années.

L'encours de la dette du Département présente un risque faible : 96,7 % de la dette est classée en catégorie 1A de la charte Gissler*, 3,3 % en catégorie 1B.

59,2 % de l'encours de dette est indexé à taux variable ou révisable, contre 40,8 % à taux fixe.

Année	2014	2015	2016	2017**	2018**
Encours de la dette au 01/01 en M€	410,568	411,350	415,551	404,789	396,459
Evolution de l'encours au 31/12	0,27%	1,02%	-2,59%	-2,06%	
Remboursement du capital en M€	38,852	39,568	40,461	40,734	
Emprunts réalisés en M€	39,634	43,767	29,698	32,404	
Ratio de solvabilité en années au 31/12	4,85	4,22	4,15	4,05	

** Non définitif

* La charte Gissler permet de classer les produits bancaires selon une double cotation : l'indice sous-jacent qui va de 1 (risque faible) à 5 (risque élevé), et la structure de la formule de calcul, allant de A (risque faible) à E (risque élevé).